

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de l'arrondissement de Greenfield Park tenue le 13 septembre 2021, à 19 h 30, sous la présidence de M. Robert Myles. Cette séance fut tenue par vidéoconférence et rendue disponible sur la chaîne YouTube de la Ville de Longueuil.

#### Présences :

Peter Doonan Robert Myles Wade Wilson

## Autre présence :

Véronica Mollica, chef de division, séances et avocate principale

#### 1. OUVERTURE

#### GP-210913-1.1

# **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le président constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.

## GP-210913-1.2

#### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé d'adopter l'ordre du jour tel que soumis.

# ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### GP-210913-1.3

# PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Il est tenu une période au cours de laquelle la secrétaire de l'arrondissement lit les questions des citoyens reçues via le site Internet de la Ville, le cas échéant, pour la présente séance.

#### GP-210913-1.4

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE L'ARRONDISSEMENT DE GREENFIELD PARK TENUE LE 16 AOÛT 2021 Il est proposé d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de l'arrondissement de Greenfield Park tenue le 16 août 2021 à 19 h 30, tel que soumis.

# ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 2. ADMINISTRATION ET ORGANISATION

#### GP-210913-2.1

REMPLACEMENT DE LA CONSULTATION DES CITOYENS, SÉANCE TENANTE, PAR UNE CONSULTATION ÉCRITE DE 15 JOURS PRÉCÉDANT L'ADOPTION D'UNE DÉROGATION MINEURE ANNONCÉE AU PRÉALABLE PAR UN AVIS PUBLIC

Il est proposé de remplacer la consultation des citoyens, séance tenante, par une consultation écrite, d'une durée de 15 jours, annoncée au préalable par un avis public pour la dérogation mineure suivante :

 Octroi d'une dérogation mineure au Règlement de zonage 728 pour le bâtiment situé au 4909, boulevard Taschereau.

# ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 3. COMMUNICATIONS

#### 4. FINANCES

#### GP-210913-4.1

DÉPÔT DU RAPPORT SUR L'EXERCICE DES POUVOIRS DE DÉPENSER DÉLÉGUÉS À CERTAINS FONCTIONNAIRES (SD-2021-1987)

Il est procédé au dépôt du rapport sur l'exercice des pouvoirs de dépenser délégués à certains fonctionnaires, pour la période du 24 mai 2021 au 20 juin 2021.

#### GP-210913-4.2

OCTROI D'UNE SUBVENTION À LA FABRIQUE DE LA PAROISSE DE SAINTE-MARGUERITE-BOURGEOYS POUR LA MISE EN PLACE D'UN COMPTOIR FAMILIAL, LES AUBAINES SMB, À COMPTER DE 2021 AU SOUS-SOL DE L'ÉGLISE NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION (SD-2021-2713)

Il est proposé d'octroyer une subvention de 500 \$ comprenant les taxes, le cas échéant, à la Fabrique de la paroisse de Sainte-Marguerite-Bourgeoys pour la mise en place d'un comptoir familial, Les Aubaines SMB, à compter de 2021 au sous-sol de l'église Notre-Dame-de-l'Assomption.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 5. RESSOURCES HUMAINES

- 6. BIENS MATÉRIELS ET SERVICES
- 7. BIENS IMMOBILIERS
- 8. RÈGLEMENTATION ET AFFAIRES JURIDIQUES

#### GP-210913-8.1

ADOPTION DU RÈGLEMENT GP-2021-143 MODIFIANT LE RÈGLEMENT GP-2003-03 REFONDANT LE RÈGLEMENT SUR LES PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE ET ABROGEANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 696 ET SES AMENDEMENTS AFIN DE REVOIR CERTAINES DISPOSITIONS EN LIEN AVEC LA PROTECTION DU COUVERT ARBORESCENT

CONSIDÉRANT que l'objet du règlement et sa portée ont été mentionnés;

Il est proposé d'adopter le Règlement GP-2021-143 modifiant le Règlement GP-2003-03 refondant le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale et abrogeant le règlement numéro 696 et ses amendements afin de revoir certaines dispositions en lien avec la protection du couvert arborescent.

# ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### GP-210913-8.2

# AVIS DE MOTION D'UN RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT GP-2008-23 SUR LES DÉROGATIONS MINEURES (SD-2021-2579)

M. Robert Myles donne un avis de motion qu'un règlement modifiant le *Règlement GP-2008-23 sur les dérogations mineures* sera présenté.

#### GP-210913-8.3

# ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT GP-2021-144 MODIFIANT LE RÈGLEMENT GP-2008-23 SUR LES DÉROGATIONS MINEURES

Il est proposé:

- 1° d'adopter le projet de Règlement GP-2021-144 modifiant le Règlement GP-2008-23 sur les dérogations mineures;
- 2° de déléguer à la greffière le pouvoir de fixer la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique de consultation;
- 3° de décréter que l'assemblée publique de consultation relative à ce projet de règlement se déroule par consultation écrite d'une durée de 15 jours, annoncée au préalable par un avis public.

# ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### GP-210913-8.4

# AVIS DE MOTION D'UN RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT GP-2008-13 ÉTABLISSANT LA TARIFICATION APPLICABLE EN MATIÈRE D'URBANISME (SD-2021-2599)

M. Robert Myles donne un avis de motion qu'un règlement modifiant le Règlement GP-2008-13 établissant la tarification applicable en matière d'urbanisme sera présenté.

#### GP-210913-8.5

# DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT GP-2021-145 MODIFIANT LE RÈGLEMENT GP-2008-13 ÉTABLISSANT LA TARIFICATION APPLICABLE EN MATIÈRE D'URBANISME

M. Robert Myles dépose le projet de Règlement GP-2021-145 modifiant le Règlement GP-2008-13 établissant la tarification applicable en matière d'urbanisme.

# ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 9. CIRCULATION ET TRANSPORT

#### 10. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME

GP-210913-10.1

APPROBATION DU PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE RELATIF À L'EMPIÈTEMENT DU STATIONNEMENT DE PLUS DE 1,20 MÈTRE DEVANT LA FAÇADE PRINCIPALE ET À LA RÉFECTION DE LA DEVANTURE D'UNE HABITATION SITUÉE AU 150, RUE KIPPS (SD-2021-2624)

Il est proposé d'approuver le plan d'implantation et d'intégration architecturale relatif à l'empiètement du stationnement de plus de 1,20 mètre devant la façade principale et à la réfection de la devanture d'une habitation située au 150, rue Kipps, selon le rapport et les plans présentés au comité consultatif d'urbanisme le 19 août 2021.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 11. AFFAIRES DIVERSES

#### 12. CLÔTURE

GP-210913-12.1

#### PÉRIODE D'INTERVENTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

Il est tenu une période au cours de laquelle les membres du conseil de l'arrondissement interviennent à tour de rôle.

# GP-210913-12.2

# LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé de lever la séance, il est 19 h 54.

# ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le président, La secrétaire de l'arrondissement,

Robert Myles Carole Leroux